



Assemblée générale

Distr. générale
21 août 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 76 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport de la Cour pénale internationale

Dépenses engagées et remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance fournie à la Cour pénale internationale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 19 de la résolution [77/6](#), dans lequel l'Assemblée générale a souligné que le Secrétaire général devait continuer de l'informer, à sa soixante-dix-huitième session, des dépenses engagées et des remboursements reçus par l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assistance qu'elle fournissait à la Cour pénale internationale.

* [A/78/150](#).



1. Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le Siège de l'Organisation des Nations Unies a fourni à la Cour pénale internationale des moyens et des services à hauteur de 465 688 dollars. Ce montant comprend, entre autres, les dépenses afférentes aux services de paie des fonctionnaires travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, à des services de sécurité sur le terrain et aux honoraires des observateurs du Groupe de travail des normes comptables du Comité de haut niveau sur la gestion, au renouvellement de la prime d'assurance contre les actes de malveillance, au dispositif de transparence financière, à des services de conférence et à des services connexes, à des services de bibliothèque, à des services d'interprétation, aux voyages et aux services liés aux laissez-passer.
2. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 316 188 dollars ont été engagées au titre des services fournis à la Cour par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, l'Office des Nations Unies à Genève, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.
3. On trouvera le récapitulatif détaillé des moyens et services fournis par le Siège à la Cour entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 à l'annexe I, et de ceux fournis par différentes entités hors Siège au cours de la même période à l'annexe II.
4. La Cour a remboursé régulièrement l'Organisation dès réception des factures.

Annexe I

Moyens et services fournis à la Cour pénale internationale par le Siège de l'ONU entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Services de paie pour les fonctionnaires travaillant exclusivement sur des questions relatives à la Cour, telles que définies dans l'accord établi par le Conseiller juridique	217 848
Part de la Cour dans les activités de sécurité sur le terrain ayant fait l'objet d'un cofinancement en 2023 et les honoraires des observateurs du Groupe de travail des normes comptables du Comité de haut niveau sur la gestion pour 2022-2023	121 306
Services fournis aux membres du consortium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld qui souhaitent accéder aux services en ligne du Consortium du système des Nations Unies pour l'acquisition d'informations électroniques	59 025
Frais engagés en 2022 au titre du dispositif de transparence financière concernant le personnel d'encadrement de la Cour	29 325
Part de la prime d'assurance contre les actes de malveillance à la charge de la Cour (renouvellement pour 2022)	9 960
Services audiovisuels fournis par la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence	8 161
Services d'interprétation fournis par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	7 945
Formation à la protection rapprochée	5 500
Mission effectuée par le Procureur au Guatemala du 10 au 13 mai 2023 (indemnité journalière de subsistance pour déploiement d'urgence et frais de voyage)	3 418
Services liés aux laissez-passer des Nations Unies	3 200
Total	465 688

Annexe II

Moyens et services fournis par des entités hors Siège à la Cour pénale internationale entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Entité</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	Transport, carburant et services de génie, réparations et entretien et services de sûreté et de sécurité	82 961
	Coût des services publics et du carburant des groupes électrogènes	79 647
	Services Internet, papeterie et fournitures de bureau	31 347
Office des Nations Unies à Genève	Laissez-passer des Nations Unies, courrier et valise diplomatique	16 798
	Honoraires d'observateurs pour le Réseau ressources humaines, le Réseau Technologie et numérique et le Réseau Finances et budget du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	15 000
	Formation au maniement des armes dans le cadre du renouvellement de la certification des agents de protection rapprochée	2 428
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Formation et briefing, hébergement, véhicule blindé avec escorte, chauffeur et services de transport aérien	38 317
Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	Transport aérien et terrestre, carburant, soutien logistique et services de sûreté et de sécurité	15 725
	Services médicaux	9 768
	Fourniture de rations de combat	5 297
	Production, impression et plastification de cartes	1 590
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	Transport aérien et carburant	17 310
Total		316 188